



Villejuif, le 4 février 2014

Pôle SMPR-UHSA

Monsieur le Contrôleur Général
des Lieux de Privation de
Liberté
16/18, quai de la Loire
B.P. 10301
75921 PARIS Cedex

REF. :

Rapport du CGLPL - CMSJS

Monsieur le Contrôleur Général,

J'ai bien reçu le pré-rapport concernant le centre socio médico-judiciaire de rétention de sûreté que vous avez confié en date du 16 décembre 2013 au directeur de l'établissement public national de santé de Fresnes.

Pour ce qui concerne l'intervention de l'équipe de l'hôpital Paul-Guiraud, je n'ai pas d'observation particulière à vous communiquer.

Pour autant je reste à votre parfaite disposition si vous souhaitez d'autres informations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Contrôleur Général, à l'expression de ma haute considération.